

**A l'attention de Monsieur Charles Michel
Premier Ministre**

Copie à :
De Heer Geert Bourgeois en Mevrouw Joke Schauvliege
Monsieur Paul Magnette et Monsieur Paul Furlan
Monsieur Rudy Vervoort et Madame Céline Frémault
Madame Marie-Christine Marghem

Bruxelles, le 16 novembre 2015

Concerne – votre présence à l'ouverture de la COP21 en l'absence d'accord intra-belge de répartition

Monsieur le Premier Ministre,

La *Plateforme Justice Climatique*, qui réunit les ONG de développement, les syndicats, les ONG environnementales et les conseils de la jeunesse, constate avec la plus grande désolation le blocage de l'accord intra-belge de répartition des objectifs climatiques pour la période 2013-2020.

Cet accord conclu le 23 octobre dernier par les 4 ministres belges du climat, nous semble peu ambitieux mais répondait somme toute à la volonté des gouvernements d'aboutir. Les 4 gouvernements sont co-responsables en matière de lutte contre le réchauffement, il est donc absolument nécessaire de trouver un accord plus ambitieux dans les plus brefs délais, au bénéfice de notre pays, de notre économie et de notre bien-être à venir.

Par la voix du conseil fédéral pour le développement durable (CFDD), l'ensemble de la société civile belge s'est exprimée en faveur de la conclusion rapide de cet accord intra-belge, y compris de nombreuses entreprises qui appellent à accélérer la transition vers une économie bas-carbone mue par les énergies renouvelables.

En tant que représentant de notre pays sur la scène internationale, Monsieur le Premier Ministre, nous nous interrogeons sur votre présence à l'ouverture de la Conférence, le lundi 30 novembre : en l'absence d'accord intra-belge, pourrez-vous aller à Paris, aux côtés des Présidents chinois, américains ou congolais, promettre ambition climatique et solidarité envers les plus vulnérables, alors que les efforts modestes attribués à la Belgique pour 2020 ne peuvent être répartis ?

La Conférence climat de Paris est une belle opportunité pour le politique de clarifier la vision belge en matière de lutte contre le réchauffement, et de montrer qu'il accorde à cet enjeu une réelle importance. Dans l'espoir de la conclusion d'un accord plus ambitieux avant Paris, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre plus haute considération.

Pour la Plateforme Justice Climatique,

Arnaud Zacharie, CNCD-11.11.11

Bogdan Vanden Berghe, 11.11.11

La Plateforme Justice Climatique est une plateforme de la société civile belge coordonnée par le CNCD-11.11.11 et son homologue flamand 11.11.11 et formée de ADG, APERe, Associations21, Bond Beter Leefmilieu (BBL), Broederlijk Delen, Beweging.net, Conseil de la Jeunesse francophone, ACV-CSC, CGSLB-ACLVB, Climate Express, Ecokerk, Entraide et Fraternité, ABVV-FGTB, FSTM, Médecine pour le Tiers Monde, Greenpeace, Inter-environnement Wallonie (IEW), Climat et Justice sociale, Climaxi, Natuurpunt, Oxfam-Solidarité, Oxfam Magasins du monde, OxfamWereldwinkels, Protos, SLCD, SOS FAIM, Vlaamse Jeugdraad, Vredeseilanden et WWF.

Personne de contact : Véronique Rigot, CNCD-11.11.11 ; 02 250 12 39; veronique.rigot@cncd.be